

● (1420)

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, ce sont des questions qui ont été débattues très à fond dans le débat sur le budget. Il ne semble pas utile de revenir là dessus à ce moment-ci. Évidemment, il sera difficile de dire chaque mois quand les changements auront lieu ou, à vrai dire, de déterminer dans quelle industrie ils se produiront sur une base mensuelle. Je rappellerais simplement au député que nous avons très clairement exposé nos prévisions pour l'année.

LE NIVEAU DE CHÔMAGE SELON LES PRÉVISIONS DU
CONFERENCE BOARD—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Une autre supplémentaire pour le ministre des Finances, monsieur l'Orateur. Comme le ministre a déjà dit aujourd'hui qu'il n'avait pas de nouveaux programmes de création d'emplois à annoncer aujourd'hui et comme le Conference Board of Canada a déjà prédit une hausse constante des taux de chômage pendant toute l'année 1976-1977, peut-il donner des facteurs qui, à son avis, montreraient pourquoi la situation économique actuelle ne l'amènerait pas, ainsi que la Chambre, à considérer les prévisions du Conference Board comme inexactes?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire une rectification. Le Conference Board a substantiellement confirmé notre analyse pour l'année 1976. Il a prévu un accroissement du chômage en 1977. Je pense que nous voudrions revoir les faits au cours de l'année pour voir si cela semble être une prévision bien fondée ou non.

M. Stevens: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre s'en tient-il à la prévision qu'il a faite dans son budget de créer 250,000 nouveaux emplois en 1976 et nous dirait-il s'il s'agit des chiffres de la moyenne de 1976 par rapport à la moyenne de 1975 ou des chiffres de janvier à janvier?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit, nous considérons toujours toutes les déclarations qui ont été faites dans le cadre du budget comme étant les lignes directrices régissant le cours de l'économie.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME DE COMMERCIALISATION DE LA POMME DE
TERRE—LA DATE DE LA MISE EN ŒUVRE

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture et je lui en ai donné préavis. Elle concerne l'importante réunion des représentants de l'industrie de la pomme de terre de cinq des six provinces de l'est du Canada, qui s'est tenue la semaine dernière à Fredericton. Étant donné que juste avant la rencontre, un des représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick avait indiqué que son gouvernement espérait pouvoir mettre en œuvre un programme de commercialisation d'ici la mi-septembre pour la campagne de commercialisation en cours, le ministre peut-il indiquer quels progrès ont été accomplis à la réunion et quand les producteurs pourront étudier les nouveaux projets révisés et élire des représentants au sein d'un conseil régional de commercialisation de la pomme de terre?

Questions orales

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je suis au courant de cette rencontre. Des réunions de ce genre se tiennent régulièrement. Les producteurs de pommes de terre de diverses provinces se rencontrent depuis plus d'un an. Ils essaient de mettre au point un programme de commercialisation de la pomme de terre. Je crois savoir qu'ils pourront bientôt présenter des recommandations aux producteurs et que la question sera soulevée encore une fois lors d'une réunion des ministres provinciaux de l'agriculture qui se tiendra à la fin du mois à Québec si les ministres sont en mesure de s'y rendre. Je crois savoir aussi que des instances sont présentées par les ministres d'autres provinces productrices de pommes de terre où l'on semble s'attendre à de graves difficultés cette année encore.

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. Étant donné l'importance de ces mesures pour l'industrie de la pomme de terre des six provinces de l'Est et l'importance qu'il y a d'obtenir des fonds suffisants et le personnel nécessaire pour établir un secrétariat efficace, le ministre peut-il indiquer si le gouvernement fédéral s'est engagé lors de cette rencontre à fournir des fonds et à nommer des employés afin que les décisions prises par les producteurs et les ministres des provinces représentées puissent être mises en vigueur pendant la campagne de commercialisation en cours?

M. Whelan: Nous l'espérons, monsieur l'Orateur. Il nous faudrait obtenir toute la collaboration des parties en cause pour mettre en œuvre un programme quelconque pour la prochaine campagne. Le député se rappellera qu'il y a deux ans, nous avons dépensé quelque cinq millions de dollars pendant la campagne à cause de l'affaissement des prix. A ce moment-là, nous avions déclaré que ce serait la dernière fois que nous fournissions tant d'argent dans le cadre d'un tel programme et que les producteurs feraient mieux de trouver un système de commercialisation plus ordonné. C'est ce à quoi visent les réunions. Apparemment, les provinces et les producteurs de pommes de terre, qui font partie des comités, sont à la veille de mettre au point un programme, mais je ne suis pas en mesure de fournir plus de précisions. Je ne me suis pas documenté depuis la réunion de Fredericton, je n'en ai pas eu le temps. On m'a donné des comptes rendus verbaux des réunions. Ils comprennent la gravité de cette question, et je pense qu'ils vont s'y atteler sérieusement.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LE MOTIF DE LA CONCLUSION DU CONTRAT DE
LOCATION-VENTE DE LA TERRASSE DE LA CHAUDIÈRE—LE
DROIT DE REGARD SUR LES COÛTS DE CONSTRUCTION

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics relativement au contrat de location-vente de la Terrasse de la Chaudière. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi son ministère semble s'être engagé en principe à louer un bâtiment qui n'a pas encore été mis en chantier, à quelqu'un qui n'était pas encore propriétaire du terrain? Cela constituerait un drôle de bail, comme le ministre l'a dit hier?